

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No : 550-06-000028-127 Entendu avec 550-06-000027-129 Juge : L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Gestion Référée de ---	COUR SUPÉRIEURE Chambre civile Salle prévue 16.07 Date : 1 ^{er} février 2022 (JB3976)
--	---	--

Partie demanderesse	Procureur
SUZANNE BILODEAU Absente	James R. Nazem NAZEM irnazem@actioncollective.com Présent (par Teams)

Partie défenderesse	Procureurs
VILLE DE GATINEAU Absente	Vincent Rochette NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., S.R.L vincent.rochette@nortonrosefulbright.com Présent (par Teams) ET Me Virginie Blanchette-Séguin NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., S.R.L virginie.blanchette-seguin@nortonrosefulbright.com Présente
Mise en cause	

Nature de la cause
Montant : \$

Cote(s)	Requête(s)
#62	DEMANDE D'INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT PAR DÉCLARATION COMMUNE

Greffière Sophonie Pierre g.a.c.s.	Interprète N/A	Sténographe N/A
---------------------------------------	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE			
Audition AM :	Début X	Fin X	Audition PM : Début 14h51 Fin 15h42

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE

OUVERTURE DE L'AUDIENCE

14 h 51	Identification des causes et des avocats.
14 h 51	Commentaires introductifs du Tribunal.
14 h 52	Représentation de part et d'autre.
14 h 53	Intervention du Tribunal.
14 h 52	Échange entre le Tribunal et les procureurs.
14 h 55	Le Tribunal commente.
14 h 56	Représentation de Me Blanchette-Séguin.
14 h 58	Le Tribunal pose une question aux procureurs.
14 h 58	Réponse de Me Blanchette-Séguin.
14 h 59	Intervention du Tribunal connexe.
15 h 00	Le Tribunal demande une clarification.
15 h 01	Le Tribunal questionne Me Nazem.

ORDONNANCE DE GESTION

LE TRIBUNAL :

PREND ACTE que la déclaration de Nadine Piché du 3 novembre 2020 servira de témoignage de celle-ci et que Me Nazem renonce à son droit de contre-interroger la déclarante Piché ; Il en va de même pour monsieur Patrice Quinn.

Quant aux déclarations DesRosiers, Vaillancourt, Legault et Parent, leurs déclarations sous serment vaudront à titre de témoignage principal. Me Nazem devra contre-interroger ces déclarants hors cour, et ce au plus tard d'ici le (trois) 3 juin 2022 étant entendu que les défenderesses pourront, dans le cadre de ces contre-interrogatoires hors cour, réinterroger les témoins, le cas échéant. Les transcriptions de ces interrogatoires seront versées au dossier pour faire preuve du témoignage de ses personnes.



L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE	COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Gestion	Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL	Référée de ---	Salle prévue 16.07
No : 550-06-000028-127		Date : 1 ^{er} février 2022
Entendu avec 550-06-000027-129		
Juge : L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.		(JB3976)

15 h 07	Suite des échanges entre le Tribunal et les procureurs.
15 h 07	Le Tribunal questionne les procureurs.
15 h 10	Le Tribunal demande des clarifications aux procureurs.
15 h 12	Représentation de Me Nazem.
15 h 12	Représentation de Me Blanchette-Séguin.
15 h 13	Intervention de Me Rochette.
15 h 14	Le Tribunal commente.
15 h 16	Le Tribunal questionne Me Nazem.
15 h 17	Représentation de Me Blanchette-Séguin.
15 h 18	Le Tribunal demande des clarifications.
15 h 22	Le Tribunal questionne Me Blanchette-Séguin.
15 h 23	Réponse de Me Blanchette-Séguin.
15 h 23	Le Tribunal questionne les procureurs.
15 h 25	Intervention des procureurs et échange de part et d'autre.
15 h 30	Échange entre le Tribunal et Me Blanchette-Séguin.
15 h 30	Le Tribunal questionne les procureurs.
15 h 34	Représentation de Me Blanchette-Séguin
15 h 36	Proposition de Me Rochette au Tribunal.
15 h 37	Représentation de Me Nazem.
15 h 38	Le tribunal propose des dates pour le procès :
	<u>Pour le procès LESPÉRANCE :</u>
	Le procès commencera le 7 novembre 2022. Durée de 8 jours.
	<u>Pour le procès BILODEAU :</u>
	Le procès commencera le 21 novembre 2022. Durée de 8 jours.
	<i>Tous les procureurs confirment leur présence.</i>

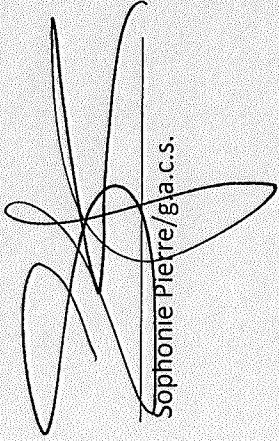
CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Gestion		Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée	
No : 550-06-000028-127		de	Salle
Entendu avec 550-06-000027-129		---	prévue
			16.07
			Date : 1 ^{er} février 2022
Juge : L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.			(JB3976)

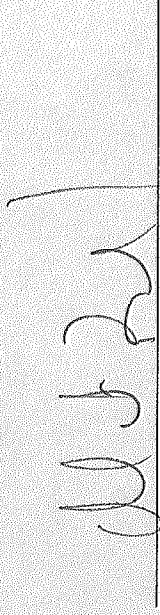
15 h 41

ORDONNANCE DE GESTION (suite)

LE TRIBUNAL :

FIXE l'audition dans le dossier LESPÉRANCE pour débiter le lundi 7 novembre 2022, pour une durée de 8 jours et **FIXE** le dossier BILODEAU pour commencer le 21 novembre 2022, également pour une période de 8 jours au palais de justice de Gatineau.


Sophie Piere/ga.c.s.


L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.